



Communiqué suite aux travaux en cours sur la plate-forme aéroportuaire de Paris-Orly (pistes)

Plusieurs dizaines de demandes de renseignements, de protestations quelquefois véhémentes nous parviennent chaque jour, par téléphone et par mail. Ne pouvant plus matériellement répondre à un aussi grand nombre de demandes, nous réitérons les informations qui suivent.

AVEVY a écrit aux 112 maires dont les territoires sont concernés par les nuisances aériennes afin de les informer sur ces travaux et leurs conséquences en termes de survol des territoires. Plusieurs bulletins municipaux ont repris l'information. Notre site web (<http://avevy.com>), notre forum (<http://avevy.com/phpBB/viewtopic.php?f=13&t=258>), notre page Facebook (<https://www.facebook.com/AVEVY>) donnent un maximum de précisions à ce sujet. La DGAC et ADP ont également transmis et mis à disposition nombre de documents : http://www.entrevoisins.org/SiteCollectionDocuments/temporaires/22509_PLAQUETTE_TRAVAUX_ORLY_WEB.pdf

Nous vous invitons à vous documenter au moyen des différents éléments précités, puis à réagir sur notre forum.

Rappelons simplement qu'à ce jour, le projet prévoit que pendant quatre années successives, au cours de l'été, ADP refasse entièrement les pistes 3 (la plus longue) et 4 de la plate-forme, pistes orientées globalement est-ouest, et utilisées en période normale (234.000 mouvements en 2015).

Pour cet été, entre le 18 juillet et le 28 août, il s'agit de la réfection de la moitié de la piste 4 et donc de sa fermeture totale. La piste 3 reste disponible pour assurer les atterrissages et les décollages. La piste 2, orientée nord/sud, plus courte, n'est pas utilisée en temps normal mais l'est et le sera pendant cette période de travaux, pour délester la piste 3, en principe aux heures de fort trafic. Nous constatons cependant qu'au cours de ces premiers jours de travaux, la piste 2 est utilisée pratiquement en continu. Il en résulte un survol de zones habituellement non survolées, avec des riverains qui, selon les cas, considèrent avoir été prévenus ou non de cette situation. S'ajoute l'alternance de configuration est puis ouest, simplement liée au sens de décollage (qui dépend de l'orientation du vent), ce qui modifie donc les moments de survol, ce que les populations alors concernées ne comprennent absolument pas.

La DGAC vient de reconnaître que du fait d'un trafic particulièrement élevé en cette période de vacances, et malgré l'annulation ou le déplacement de 2.000 vols, l'utilisation de la piste 2 a été plus fréquente que prévu initialement malgré une régulation poussée à son extrême, mais que les contrôleurs du ciel feront tout leur possible pour l'éviter.

Il ressort donc de ce début de période de travaux que, malgré les efforts faits par AVEVY, par l'administration et par ADP, l'information reste insuffisante et doit donc être revue pour la suite des travaux.

Nous noterons enfin, que pour nombre de personnes nous ayant interrogé, leur interprétation fait émerger deux types d'affirmation que l'on peut résumer ainsi :

« Ils nous habituent à ce qu'on risque de connaître plus tard quand le trafic aura augmenté »
« Comment ceux qui sont toujours survolés peuvent-ils supporter une pareille nuisance ? »

Nous ne sommes que peu armés pour répondre à ces personnes puisque aucune décision n'a été prise pour pérenniser définitivement la régulation d'Orly : légiférer par ordonnance parlementaire a été demandé en remplacement du simple arrêté de 1994

(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000185505>) puisque aucune analyse sérieuse n'a été faite

pour anticiper la saturation de l'ensemble du ciel francilien sous 15 à 25 ans selon les experts.

Nous pouvons également déplorer que le principe même de l'étude de l'allongement du couvre-feu par les autorités ne soit pas accepté, alors que tant de plates-formes de la proche Europe ont obtenu ou se dirigent vers des mesures conformes aux recommandations de l'OMS.
(http://avevy.com/Documents/plaidoyer_couvrefeu_120818.pdf).

Avevyvement vôtre,